

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Henry Méchoulan

Amsterdam au temps de Spinoza

Argent et liberté

Amsterdam
au temps de Spinoza

BLANDINE BARRET-KRIEGER
COLLECTION D'ARTS ET MÉTIERS

Amsterdam
au temps de Spinoza

Argent et liberté

93
788043

8° M

45338



Universitaires de France

4

Questions

COLLECTION DIRIGÉE PAR
BLANDINE BARRET-KRIEDEL

DL-02041890-07217

7/2

HENRY MÉCHOULAN

pour Dina

Amsterdam au temps de Spinoza

Argent et liberté

93
788043



Presses Universitaires de France

DL-02041990-07517

HENRY MARSHALL

COLLECTION DIRIGÉE PAR
BLAINE BARRETT-ARNDT

Amsterdam

pour Dina

au temps de Spinoza

Avant et après

78607
23

ISBN 2 13 042593 3

ISSN 0752-0514

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1990, mars

© Presses Universitaires de France, 1990
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



Remerciements

Mes remerciements vont d'abord et de tout cœur à Madame Sélinde Margueron sans qui cet ouvrage n'aurait pu voir le jour.

J'exprime également ma gratitude à Messieurs Hans Bots, Michel Bruguière, A. Th. van Deursen, Philippe Dissaux, André Laingui, Michel Morineau, Jean-Pierre Osier et à Mesdames Madeleine Razon et Catherine Secrétan pour leurs conseils et leurs encouragements.

Aux soins patients et avisés d'Evelyne Méchoulan sont dues les mises au point du manuscrit et des épreuves : ce livre est très largement sien.

Remerciements

1981

Mes remerciements vont d'abord et de tout cœur à Madame Marie-Madeleine
 pour son accueil et son aide précieuse.
 J'exprime également mes sentiments à Monsieur Jean Galt, Michel Béranger,
 A. Th. van Dorst, Philippe Dierckx, André Lorange, Michel Morneau, Jean-
 Pierre Oly et à Madame Madeleine Nadeau et l'adhésion de leur part
 cordiale et leur encouragement.
 Aux autres patients et amis de l'Asile de la Sainte-Église qui ont été
 du moment et des épreuves : ce livre est leur témoignage.

À l'impression
 de la part de
 l'Asile de la Sainte-Église
 de la part de
 l'Asile de la Sainte-Église

Avertissement

Nous n'avons pas choisi de méditer sur Amsterdam au *xvii^e* siècle, alors que la ville est au faite de sa puissance, pour en faire l'histoire. Les développements historiques qui sont relatés — comme dans le premier chapitre de cet essai — sont nécessaires à la compréhension d'événements plus ou moins connus qui n'ont d'autre objet que de servir notre propos : montrer le lien ambigu qui s'est établi entre l'argent et la liberté en un lieu, en un temps, et réfléchir sur les conséquences de ce lien.

Nous n'avons pas cherché à rendre compte de la fortune d'Amsterdam en comparant ses mécanismes financiers, ses structures d'échange, ses choix économiques et politiques, sa spécificité culturelle avec ceux d'autres cités riches et prospères telles Gênes, Hambourg ou Venise, pas plus que nous n'avons voulu découvrir à quel moment l'évolution économique de la ville se sépare de celle des autres cités marchandes. Ainsi, expliquer pourquoi Amsterdam est devenue riche et libre alors que d'autres villes n'ont connu que la richesse sans la liberté n'est pas l'objet de cet ouvrage. Il ne s'intéresse pas davantage au devenir de la ville au *xviii^e* siècle, lorsqu'elle perd son hégémonie. Amsterdam ne saurait être pour nous un cas, elle n'est qu'un exemple, et l'exemple a une fonction : montrer que la chose est possible, ici qu'elle s'est inscrite dans la réalité. De même qu'en morale « l'exemple ne doit pas servir de modèle » mais prouver seulement, comme le dit Kant, que ce qui est conforme au devoir est praticable, de même l'exemple d'Amsterdam a été choisi parce qu'il permet de montrer que l'argent et la liberté peuvent coexister, voire se nourrir l'un de l'autre.

Ce livre ne se situe pas dans des catégories définies par telle ou telle discipline ; il veut seulement avoir valeur de témoignage et dire : « c'est possible » face aux innombrables réquisitoires de la liberté contre l'argent. Nous n'avons donc pas insisté, tout au long de notre recherche, sur l'aspect aliénant de l'argent car, pour cela, on ne nous avait pas attendu.

Amsterdam n'offre d'intérêt pour notre réflexion que dans la mesure où elle est le laboratoire de l'argent dans sa modernité et celui des libertés dans leur diversité. Ce lieu privilégié forge, d'une manière tout à fait originale, un lien entre l'argent et la liberté qui ne doit rien aux espérances des utopies. L'imagination triomphe aisément de l'argent lorsqu'elle se déploie dans des conceptions théoriques toujours inspirées par un moralisme jamais exempt d'une « tyrannie sacerdotale » inavouée, moralisme dans lequel la liberté ne trouve pas son accomplissement. Les utopies n'ont jamais existé ailleurs que dans les livres. Evidence frisant le truisme ? Voire. Notre siècle n'a-t-il pas été le témoin d'une « utopie au pouvoir » qui est allée jusqu'à supprimer — pour quelque temps seulement car l'essai fut calamiteux — l'usage de l'argent ? Tous les efforts tentés en vue de sa suppression ont-ils conduit à plus de liberté ? Nous ne répondons pas à cette question, nous préférons la poser indirectement en réfléchissant sur Amsterdam qui fut une des références fondamentales de la pensée politique de Spinoza.

Introduction

C'est avec les termes de l'horreur que Jean-Nicolas de Parival juge son temps, le Grand Siècle, qu'il tient pour un siècle de fer, maudit, « dont les fruits pleins d'amertume, d'injustice et d'angoisse ne sont que de continuels ruisseaux de sang et d'éternelles fontaines de larmes ». A l'évidence, les guerres qui déchirent continuellement cette époque abominable s'achèveront avec sa fin. D'ailleurs des prodiges avertissent assez les hommes de se tenir prêts pour l'heure du Jugement. Une exception pourtant dans un monde voué au mal : Amsterdam. Parival, qui a vécu trente-six ans dans les Provinces-Unies, lui reconnaît en effet toutes les vertus d'un hâvre de paix : « C'est ici qu'on entend faire le récit de tant de maux et calamités sans les ressentir, où on vit en repos et en liberté ; c'est ici qu'on envoie des vaisseaux aux Grandes Indes qui rapportent des richesses inestimables tous les ans. Le trafic fait fleurir la ville avec les marchandises qui viennent de tous les coins de l'univers. »¹ Amsterdam est connue des lieux les plus reculés du globe qui ignorent encore les seuls noms de Paris, Londres ou Venise.

En choisissant de lier argent et liberté — comme nous invitent à le faire l'ensemble des constats de l'époque — pour réfléchir sur Amsterdam, le joyau de la Hollande, la plus fulgurante et la plus

1. J.-N. de Parival, *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer*, Bruxelles, 1663, t. 2, p. 274.

brillante réussite de l'Europe au xvii^e siècle, nous sommes conscients qu'il y a peut-être une provocation, voire une contradiction à unir ces deux termes, tant le décri de l'argent est ancien, profond et rémanent dans notre culture. La malédiction biblique de la cupidité et de l'argent résonne toujours : « Malheur à celui qui ajoute maison à maison et joint champ à champ. »²

Dès le début du xviii^e siècle, Mandeville, dans sa *Fable des abeilles*, sommait l'Europe de choisir entre deux types de sociétés, l'une frugale, honnête, sans accroissement démographique, repliée sur elle-même, qui n'éveillerait aucun désir mais ne perfectionnerait aucune intelligence, ou l'autre, riche, attirant les trésors de l'univers et ses inséparables compagnons, l'inégalité, la malhonnêteté, le luxe, mais développant les connaissances et le progrès. Les provinces du Nord et Amsterdam avaient choisi la seconde, car il n'y avait d'autre alternative que la conquête de la liberté par l'argent ou la soumission à l'Espagne décadente mais encore redoutable, livrée aux obsessions fanatiques de l'Inquisition. La vie ou la mort.

L'histoire qu'Amsterdam s'est forgée l'a acculée au triomphe, et l'histoire de ce triomphe ne peut être examinée si l'on dissocie argent et liberté. Certes, la liberté n'est jamais réductible à la somme des libertés qu'elle exige, aussi est-il sage de rappeler que l'homme en société est d'autant plus libre qu'il choisit ses obligations et ses devoirs. On pourra donc dire que la liberté dont jouit Amsterdam est faite de volonté d'indépendance, de liberté de conscience, de liberté de circulation, de liberté d'entreprise, de tolérance à l'égard des hommes de tous les pays et de toutes les confessions, pourvu qu'ils concourent à la puissance de la ville dont la fonction principale est la garantie de la sécurité des citoyens. Et Spinoza, témoin privilégié de la gloire d'Amsterdam, écrit : « Une nation est indépendante dans la mesure où elle est capable de veiller à sa propre prospérité. Il est certain que les hommes sont d'autant mieux en mesure de veiller à leur sécurité qu'ils sont plus puissants du fait de leur richesse. »³ Ainsi le philosophe qui distingue les faux biens du bien véritable — la béatitude —

2. Isaïe, 5,8.

3. *Traité politique*, chap. V, § 12 et chap. VII, § 16.

reconnait que la sécurité, terme clé de sa réflexion politique, sans laquelle il n'y a pas de discours sur la liberté, a son prix d'argent. Celui-ci procure d'abord une puissance, celle d'un sentiment d'existence personnelle exalté par une peinture de l'intimité qui révèle à l'Europe la joie d'être chez soi et pour soi : Pieter de Hoogh, Vermeer, Jan Steen et Rembrandt nous l'ont montré. Et Saint-Evremond, heureux de s'être dépris des contraintes et de la servilité de la cour, confirme à sa manière la jouissance qu'il y a à vivre « dans un pays où les lois mettent à couvert des volontés des hommes et où, pour être sûr de tout, nous n'ayons qu'à être sûrs de nous-mêmes ». L'argent offre donc les moyens de s'opposer à d'autres puissances qui veulent porter atteinte, en disposant librement de sa vie, à l'irremplaçable individualité de chacun, et s'emploient à l'entraîner dans quelque grandiose mission, quelque « entreprise divine » selon le mot de l'époque. Le refus de se laisser confisquer et la liberté et l'argent par une idéologie est exemplaire à Amsterdam. La politique de la ville réfute l'accomplissement du redoutable vœu platonicien jamais obsolète : « Que nos yeux, nos oreilles, nos mains semblent voir, entendre, faire quelque chose de commun à tous. Que, encore, dans l'éloge et dans le blâme, tous soient au plus haut point possible comme un seul homme, tous joyeux, tous affligés à propos des mêmes objets », tout comme elle réfute par avance — et nous lui en savons gré — le rêve d'une certaine philosophie romantique allemande fascinée par l'Etat qui affirme que « la liberté du citoyen ne consiste certes pas dans la faculté, une fois sa tâche quotidienne terminée, d'user de son loisir pour agir, penser ou aimer à sa guise »⁴. Que l'on ne nous taxe pas d'anachronisme : ce rêve odieux que la réalité ose parfois accomplir est bien celui de toutes les orthodoxies et de toutes leurs Inquisitions dont les seules lumières sont les flammes des bûchers.

Alors que l'Europe continentale se ferme et se replie, que l'autoritarisme de l'Etat s'affirme, que la Contre-Réforme peuple de mystiques, de visionnaires, d'illuminés, de sorciers et d'exorcistes un monde inquiet, Amsterdam ne veut rien imposer et se donne pour

4. Adam Müller cité par Jacques Droz, *Le romantisme allemand et l'Etat*, Paris, 1966, p. 73.

tâche d'unir les hommes dans la consommation, de transformer les ennemis en clients, les adversaires en chalands pour le plus grand profit d'une ville qui a compris qu'argent n'est pas synonyme d'or.

Par argent il faut entendre non seulement les pièces que l'avare contemple dans sa cassette, le numéraire, mais tous les produits, les matières premières, leur circulation et le capital qui se constitue grâce à eux. Argent, valeur d'usage mais aussi valeur d'échange, argent qu'on achète pour en acquérir davantage, argent qui prend place dans la marchandise entendue au sens large du terme qui comprend même celui qui la fait vivre. L'argent, ce « résumé de toutes choses », conquiert à Amsterdam tous les moyens modernes de son efficacité technique qui ne peuvent se déployer qu'en un lieu sûr, car le profit est sans cesse à la recherche de sa sécurité. Quel est le noble ou le marchand au xvii^e siècle, possédant quelque bien, qui ne soit tenté de le placer à Amsterdam pour le faire fructifier, sachant qu'ailleurs il sera toujours menacé; quel est l'homme, n'ayant pas d'argent et désireux d'en avoir, qui ne prenne la route d'Amsterdam; quel est le penseur dont Rome n'approuve pas les idées, qui ne s'y rende pour les y faire imprimer ou ne s'y installe pour respirer l'air de la liberté?

Mais tous ont-ils de quoi payer cette liberté? Bien avant les théoriciens modernes, Grimm pose une question qui met encore notre époque bien mal à l'aise: « Que répondriez-vous au pauvre journalier qui vous dirait: vous prétendez que je suis libre. Et en quoi consiste donc ma liberté si je n'ai pas celle de vivre? Je travaille et je meurs de faim. » Cette question est d'autant plus pertinente qu'elle s'insère dans un système économique affirmant que l'accroissement de l'écart entre le pauvre et le nanti entraîne une plus grande misère pour celui-là et une plus grande richesse pour celui-ci. Or, sans vouloir magnifier l'aventure d'Amsterdam, on peut dire que son opulence a su combler quelque peu l'écart au lieu de le creuser. Si la pauvreté n'est pas exclue, on a su maîtriser la détresse qui s'étale encore aujourd'hui aux portes de l'Europe. Les épidémies, et en particulier les pestes qui ont ravagé et dépeuplé Venise et Londres, ont fait beaucoup moins de victimes à Amsterdam comme si son opulence même la préservait des ravages du mal, car une population disposant d'une bonne alimentation et d'un niveau de vie élevé résiste mieux. Durant tout le xvii^e

siècle les pauvres ont été nourris, secourus, soignés ; Amsterdam n'a pas connu de famine, un taux d'alphabétisation exceptionnellement élevé y a existé et l'accès au bien-être pour le plus grand nombre a été réel à en croire la surprise de tous les voyageurs du temps. Reprenant une image de Hobbes, on peut dire qu'Amsterdam a su répandre le plus loin possible l'argent, qui est le sang de la république, pour irriguer les artères du corps social. Celui-ci est d'ailleurs plus libre parce que paradoxalement constitué de différents membres exigeant pour eux la reconnaissance de leur altérité. Fénelon, à la fin du siècle, est encore frappé par le cosmopolitisme de la ville, source et fondement de sa richesse. Lorsque, dans *Télémaque*, il fait l'éloge de Tyr — Amsterdam — il écrit : « Quand on entre dans cette ville, on croit d'abord que ce n'est point une ville qui appartienne à un peuple particulier, mais qu'elle est la ville commune de tous les peuples et le centre de leur commerce. »

Doit-on conclure qu'argent est synonyme de liberté ? Certes pas, mais à une époque d'espérance messianique et d'obsession pour le salut de l'âme il faut remarquer que chacun est conscient en travaillant, quelle que soit sa tâche, de payer sa liberté : liberté de vivre, liberté d'exercer le culte de son choix ou de n'en avoir aucun, une liberté que nul ne met en doute tant la ville est solvable. Ses habitants payent car le pays doit, pendant tout le siècle, combattre et sur terre et sur mer pour exister. Et on trouve à Amsterdam, c'est le seul endroit au monde, une marchandise qui n'a pas de prix : la possibilité de se soustraire à tout ordre transcendant. Sur les bords de l'Amstel on ne brûle ni les sorciers ni les philosophes — songeons à Giordano Bruno — pas plus qu'on ne touche les écrouelles.

En ces temps de violences qui déchirent tous les pays d'Europe, encore captive de mentalités médiévales, Amsterdam a compris que la paix a pour assise l'argent et la liberté : « La cupidité fait certes beaucoup de victimes mais elle en fait moins que la guerre. Tandis qu'on travaille par besoin de luxe, on ne s'égorge point par superstition et le sang humain n'est jamais versé sans un apparent intérêt. »⁵ Rien de bien enthousiasmant dans ce constat incapable

5. Abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, La Haye, 1774, t. 7, p. 214.

d'alimenter l'exaltation, mais il induit à une réflexion banale et pourtant toujours ignorée. Si l'intérêt conduisait les hommes, on pourrait espérer qu'ils deviendraient plus raisonnables. Aussi livrons-nous déjà au lecteur l'un des secrets de la prospérité de la ville en lui rappelant le sage conseil que Spinoza donnait à sa patrie : « Le fonctionnement des rouages gouvernementaux devra donc être agencé de telle manière que les administrateurs auxquels sont confiées les affaires publiques servent au maximum leur intérêt personnel lorsqu'ils veillent avec le plus de zèle au bien général. »⁶ C'est l'image offerte par Amsterdam qui permet au philosophe d'analyser l'ambivalence de l'argent. Lorsque l'argent engendre chez l'homme une cupidité éclairée, il n'est nullement condamné. Alors même qu'il n'est pas utilisé à la seule conservation de la vie, au seul épanouissement de la puissance individuelle, l'argent joue un rôle positif dans l'univers passionnel qui est celui de la plus grande partie des hommes. Il constitue dans ce cas une force capable de neutraliser les effets infiniment plus dangereux d'une autre passion qui se présente le plus souvent comme épurée de tout intérêt mais qui n'en est pas moins redoutable : le goût du pouvoir, la fruition de son exercice pouvant entraîner très vite le fanatisme, la tyrannie et la mort de toute liberté. Ainsi, lorsque l'argent sert à accroître la puissance et la sécurité de tous, il est utile et donc bon, mais s'il asservit les hommes, s'il procure un dangereux sentiment de sécurité et s'il distille les anesthésiantes douceurs de la paix, il est inutile et nuisible, donc mauvais. Il en va de l'acquisition et de l'utilisation de l'argent comme de toute autre action : elles ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles. Il appartient au lecteur de juger ce que Amsterdam a fait et de son argent et de sa liberté ; ce jugement n'aura pas seulement valeur historique car ce n'est jamais gratuitement que l'on interroge le passé.

6. *Traité politique*, chap. VII, § 24.

Repères et conjoncture : la naissance d'une nation

Lorsque, le 25 octobre 1555, à Bruxelles, Charles Quint, le plus puissant monarque de son temps, se lève péniblement de son trône, prend appui sur l'épaule de Guillaume d'Orange pour expliquer son abdication en faveur de Philippe II, son fils, respectueusement agenouillé à ses pieds, les protagonistes du drame qui va ensanglanter les Pays-Bas sont présents sans qu'aucun d'eux puisse imaginer qu'il est à l'origine de la première révolution moderne. Au milieu des protestations sincères de fidélité adressées par les représentants des provinces, l'inconcevable se prépare : la naissance d'un peuple libre qui va s'émanciper de l'autorité de son suzerain héréditaire après quatre-vingts ans de luttes. Deux personnalités hors du commun sont là : Philippe II et Guillaume d'Orange. Elles possèdent toutes deux une ténacité, une patience sans faille. Un même souci du bonheur des peuples les occupe, conçu pour l'un dans l'obéissance au pouvoir royal et la soumission indéfectible à l'Eglise romaine, perçu par l'autre dans la tolérance et le respect des libertés traditionnelles. La différence d'appréciation est grande, si grande qu'elle conduira Guillaume, vingt-six ans plus tard, à proclamer la déchéance du maître de l'Escurial.

Mais, pour l'heure, le jeune monarque prête serment, et de son père, écrasant modèle, il ne retient que la première partie de la difficile injonction : « Conserver un respect inviolable pour la religion, maintenir la foi dans sa pureté... », et ne prête pas d'attention à la

seconde : « Ne porter jamais atteinte ni aux droits, ni aux privilèges de vos sujets. » Ceux-ci sont prospères et heureux. Ils habitent dix-sept provinces passées, à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle, par mariage ou par achat, à la maison de Habsbourg et forment en gros la Belgique et les Pays-Bas d'aujourd'hui. Hétérogénéité de langues, de culture, diversité de populations aux mentalités spécifiques, mais toutes unies dans le même amour de leurs libertés traditionnelles, fondées sur des franchises et des privilèges que la monarchie absolutiste de Charles Quint a eu l'intelligence de respecter. Erasme a été très sensible à cet équilibre générateur de paix, véritable pacte entre le monarque et ses sujets, et avec lui les historiens s'accordent à dire que jamais les Bataves n'ont vécu sous le joug du système féodal car le gouvernement d'un seul, pouvant disposer des hommes et des biens, leur fut étranger : l'arbitraire du prince a toujours été absent de cette partie de l'Europe. Les anciens comtes, puis Charles Quint, respectèrent les libertés publiques qui s'exprimaient dans les assemblées provinciales dont les représentants se retrouvaient chaque année aux Etats généraux composés des députés des trois ordres : noblesse, clergé, représentants des villes. Ces Etats avaient pour principale fonction de consentir l'impôt, de veiller à la gestion des deniers publics et d'approuver les décrets. Ce système engendrait donc une double autonomie provinciale et nationale.

Le passé et le présent les rendent conscients de leur situation exceptionnelle en Europe. Le peuple des dix-sept provinces, la noblesse, la bourgeoisie des villes connaissent le prix d'un pacte qui oblige au mutuel respect : les sujets sont tenus d'être loyaux envers leur souverain mais celui-ci, en revanche, ne peut porter atteinte aux franchises et aux libertés. Charles Quint, enfant du pays, en est conscient ; il sait rire et boire avec ses compatriotes qu'il aime et qu'il estime. Au contraire, son fils Philippe II méconnaît jusqu'à la langue de ses nouveaux sujets et pense pouvoir les gouverner comme ses Castillans. Autoritaire, il ne peut supporter les habitudes de liberté de ses provinces bourguignonnes qu'il tentera de limiter puis de supprimer en imposant des normes théologiques et politiques radicalement étrangères à l'âme de ses peuples.

■ Lorsque Charles Quint, éternel impécunieux, lègue son royaume

à son fils, il laisse en héritage d'immenses dettes et des ennemis de Dieu. Eradiquer l'hérésie coûte cher, mais qu'importe ! La fidélité à son serment conduira Philippe II à ignorer le lien qui existe entre l'argent et la liberté. En effet, le contrôle religieux, les enquêtes inquisitoriales ne sont guère compatibles avec le commerce qui a besoin d'hommes libres. On ne l'a jamais vu prospérer entre les mains de sujets que la peur tenaille. Charles Quint n'a pas osé exiger la stricte application de ses lois contre les hérétiques dans ses riches provinces du Nord. Il a compris le préjudice que subirait son encaisse s'il hissait systématiquement au niveau de la pratique sa volonté de pureté religieuse ; aussi a-t-il laissé s'établir sans enthousiasme une certaine tolérance. Parce que Charles Quint calcule, il est raisonnable et permet ainsi au négoce d'énerver le fanatisme. A preuve les interdits, les fameux placards, onze fois promulgués entre 1521 et 1550, menaçant de la peine de mort tous ceux que tenteraient les idées nouvelles et impies. Mais son fils, Philippe II, champion de l'honneur de Dieu et captif d'une mentalité missionnaire, fait peu cas de la prospérité.

Pourtant, s'il avait voulu un instant baisser ses yeux inquiets vers la terre, il aurait eu toutes les raisons de se réjouir en contemplant le développement économique des « Pays d'en-bas », fidèles pourvoyeurs de son trésor, et que sa royale faillite de 1557 n'a pas entamé. L'agriculture, l'élevage, la pêche utilisent les techniques les plus modernes et une industrie nouvelle se développe qui fait pièce à la concurrence anglaise dans les domaines de la métallurgie et du textile. Par leur situation géographique, les Pays-Bas constituent une plaque tournante entre le Nord et le Sud. Ses ports accueillent et stockent les blés russes et polonais ; les vins, les huiles, le sel de la péninsule Ibérique ainsi que les marchandises du Nouveau Monde sont distribués à l'Europe à partir de ses entrepôts. Cette activité commerciale entraîne l'accumulation de capitaux dont bénéficie en tout premier lieu Anvers, la grande place financière du monde. Le centre de la banque s'est déplacé d'Italie vers ce port où tous les grands marchands possèdent succursales et facteurs. Guichardin « récite », ébloui, la bourse de la ville fondée en 1531, ses foires, son trafic des « épiceries », ses halles et la magnifique imprimerie de

Plantin. Ce ne sont pas les seules figures de la marchandise qui émerveillent ; Anvers est la ville de la liberté, de presque toutes les libertés : économique, politique, culturelle et, dans une moindre mesure, religieuse. Là s'imprime un ouvrage exceptionnel fait de tolérance, de clairvoyance et d'intelligence politique, destiné à éclairer Philippe II : *Le Conseil et les conseillers du prince* de Fadrique Furió Ceriol. Cette cité cosmopolite sait que sa réussite tient à la confiance et à la sécurité qu'elle peut offrir à ses habitants et aux marchands de toutes nationalités. Ses habitants sont « courtois, civils, ingénieux, soudains à savoir imiter l'étranger avec lequel ils prennent facilement alliance », et Guichardin remarque qu'ils voyagent volontiers et que la plupart d'entre eux, et même les femmes, parlent six ou sept langues. Ainsi, grâce à son ouverture sur le monde, la ville d'Anvers est au fait de tout ce qui se passe « dans le reste des provinces de l'univers ». Charles Quint réserve à d'autres lieux son zèle religieux et si d'aventure celui-ci se manifestait dans cette métropole, magistrats et banquiers appelleraient l'empereur à plus de réalisme. Ne perd-il pas le procès qu'il intente à Diego Mendès, riche et puissant marchand, crypto-juif notoire ?

Mais l'importance d'Anvers ne doit pas accaparer notre admiration. Le jésuite Famiano Strada, auteur de la célèbre *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, contemporain des événements qui nous occupent, en dépit de son parti pris en faveur de l'Espagne, loue les habitants de toutes ces régions. Il admire leur courage, leur industrie, la diversité et l'abondance de leurs ouvrages, leur science de la navigation, leurs inventions, leur probité, leur constance dans l'adversité. Une ombre dans ce tableau : « Ils sont plus ardents qu'il ne serait nécessaire pour la défense de leurs libertés, et estiment qu'il y a gloire à la préférer à toute chose. »

Raidi dans l'armure de sa foi, Philippe II est incapable de comprendre l'âme de ses industriels sujets du Nord, joueurs, parieurs et heureux de vivre comme les peint Breughel. Il n'est pas homme à trousseur une servante et légitimer un bâtard, ou à élever une statue à celui qui sut conserver et encaquer le hareng comme le fit son père. Depuis son cabinet, contrôlant avec une plume près de quinze millions de sujets en Europe et presque autant à travers le monde, il n'est à

l'aise que dans les rapports qu'il apostille, dans les lettres qu'il dicte, dans les fiches de police qu'il rédige lui-même. Immobile, lent, dissimulé, il n'a qu'une véritable passion : la défense du catholicisme, intimement confondu avec la grandeur de la monarchie espagnole. Une monarchie universelle, tel est le rêve de ce César qui a une âme d'expéditionnaire. Il règne, en Espagne, sur un peuple de moines et de soldats qui méprisent l'industrie et le commerce, incompatibles avec l'honneur, pierre angulaire de la société espagnole.

1559. Philippe II bat les Français et signe le traité de paix du Cateau-Cambrésis. A Saint-Quentin, à Gravelines, ses troupes, avec l'aide des loyaux sujets des Pays-Bas commandés par le comte d'Egmont et le prince d'Orange, confirment l'hégémonie espagnole. Mais le monarque a grande hâte de quitter ses terres du Nord. Il est mal à l'aise avec des hommes qui ne cherchent pas dans le ciel les impératifs de leur conduite. Trop de liberté, de tolérance, voire d'insouciance religieuse, mais surtout trop d'hérétiques. De ses sujets « d'en-bas » Philippe II attend l'orthodoxie, la soumission et le financement sans discussion des guerres au service de la croix ; il ne tente pas de les comprendre et veut les utiliser militairement et financièrement, espérant pouvoir ignorer les Etats généraux qui consentent l'impôt. Ne se sont-ils pas déjà montrés réticents à ses premières demandes ? Rien n'est plus insolite pour les représentants des Pays-Bas qui composent ces Etats que les « entreprises divines » et les rêves missionnaires du fils de Charles Quint qui vident les caisses de l'empire.

Le jeune roi a choisi de gouverner celui-ci par correspondance. Le courrier, nous l'avons vu, est son moyen d'expression favori ; il lui permet de réfléchir longuement car Philippe prête au temps une vertu qu'il pense lui être toujours favorable. Le roi décide de partir et ne sera donc pas présent pour estimer lui-même les conséquences des mesures qu'il ordonne puisqu'il se contentera de les connaître « incertainement, par le discours et le rapport des autres ». Grave erreur que même les contemporains perçoivent immédiatement. Sur place, il a laissé sa tante, Marguerite de Parme, flanquée de Granvelle, évêque d'Arras, personnage intelligent, ambitieux et rusé. Philippe II compte sur lui pour exécuter les projets que Charles Quint n'a pas eu le temps

— ou le réel désir — de mettre en œuvre. Mais avant de s'embarquer, il a pris soin d'organiser un réseau d'espions qu'il va diriger personnellement. Depuis l'Espagne, débusquer et punir le déviant en Flandre n'est pas une tâche indigne, et moines, fonctionnaires, délateurs de tout poil commencent bientôt à alimenter son fichier.

Le monarque quitte définitivement ses provinces du Nord le 20 août 1559 et touche l'Espagne neuf jours plus tard. Comme pour préparer son arrivée, le 21 mai, douze hérétiques réformés avaient été livrés aux flammes par l'Inquisition. Ils n'eurent donc pas l'ultime réconfort de contempler leur souverain, en revanche, le 6 octobre à Valladolid, Philippe II vient en famille assister à l'édifiant spectacle d'un autodafé qu'il préfère, de loin, à celui du champ de bataille.

Or, rien de ce qui se passe en Espagne n'est ignoré aux Pays-Bas où le peuple, les bourgeois et les nobles comprennent très vite qu'on veut leur imposer le modèle castillan, centralisateur et intolérant, modèle qu'ils refusent unanimement. Il n'y a pas d'explication unique à la rébellion qui va commencer car ici les causes politiques, économiques et religieuses sont indissociables. A certains moments il y a prédominance de l'une sur l'autre, mais une constante demeure : la défense des libertés qui forment la trame sociale du pays.

Lorsqu'il décide de recourir moins fréquemment aux États généraux et surtout d'écarter de la direction politique des dix-sept provinces les nobles qui l'ont si bien servi — il n'a confiance que dans ses conseillers espagnols et ses créatures — Philippe II ne mesure pas l'impopularité de son autoritarisme bureaucratique. Certes, il a comblé Egmont et Orange, deux grands seigneurs du pays, en leur donnant des gouvernements, mais cela ne suffit pas à lui attirer les sympathies. La noblesse admet mal que le souverain lui ait préféré Granvelle, un comtois dont l'arbre généalogique s'enracine dans la glèbe. Les mérites du prince d'Orange ne lui faisaient-ils pas espérer la lieutenance des Pays-Bas ? L'incompréhension s'installe rapidement au point que cette noblesse, pleine de ressentiment, ose réclamer, suprême impertinence, le départ des 3 000 soldats espagnols en garnison aux frontières où ils se rendent insupportables. Après les attermoissements propres à son style, Philippe II cède, la rage au cœur. Pour apaiser sa colère, Marguerite de Parme allège l'intérêt économi-

que bien compris ; en effet, les provinces avaient fait serment de ne plus avancer d'argent tant que demeurerait des étrangers sur leur sol. Le départ des troupes a suscité une allégresse générale et a fait cesser les plaintes des banquiers.

La réorganisation religieuse va dresser aussi le pays contre une politique imposée de l'extérieur. Philippe II a obtenu du pape l'autorisation de nommer de nouveaux évêques dans ces provinces qui ne comptaient autrefois que trois évêchés : il y en aura désormais dix-huit. Cette réforme a une double finalité, religieuse et politique. Officiellement, on prétend qu'elle se justifie par une population sans cesse croissante menacée par la gangrène de l'hérésie. Mais la noblesse n'est pas dupe car elle a bien perçu les premières atteintes à la liberté et à l'argent : en multipliant et surtout en nommant lui-même les évêques, le roi accroît son autorité dans les provinces et met en place une infrastructure plus efficace pour le contrôle des âmes. Politiquement, il a tout à gagner d'une telle opération puisqu'il augmente la puissance de Granvelle, chef de la hiérarchie ecclésiastique ; ensuite, il gêne les cadets des familles nobles dans l'obtention de leurs traditionnelles et fructueuses sinécures car il faut désormais être docteur en théologie pour pouvoir en bénéficier. Et le pasteur Jean Brun écrira plus tard, commentant cette situation : « Les abbés avaient plus de sujet de se plaindre que tout le reste puisqu'on ne les avait pas seulement privés de beaucoup de leurs droits et de leur liberté, mais on les avait attaqués par le ventre en leur ôtant plusieurs de leurs prébendes et une grande portion de tous leurs revenus pour l'entretien des nouveaux évêques. »

L'ensemble de la population tient la restructuration ecclésiastique comme un premier pas vers l'installation d'une Inquisition organisée sur le modèle espagnol et non plus dépendante du zèle nonchalant de ses anciens évêques. On prête au roi — on ne prête qu'aux riches — les pires intentions en matière d'orthodoxie. On sait qu'il envoie à Marguerite de Parme des lettres secrètes pour lui ordonner d'arrêter les hérétiques. Grâce à son réseau d'espionnage, le monarque est en mesure de lui fournir des noms, des adresses et des signalements. Une telle efficacité policière surprend même Famiano Strada : « C'est une chose étonnante qu'un prince, occupé par les soins de tant de

royaumes, ait pu s'employer à la recherche de ces gens, pour la plupart inconnus et de basse extraction, avec une vigilance qui serait admirable même chez une personne privée. » Quelques Inquisiteurs se sont déjà fait remarquer par leurs activités qui les opposent au magistrat des villes. La crainte se répand. La sécurité des personnes devient problématique et elle entraîne celle des biens car on sait que l'Inquisition espagnole, dès qu'elle arrête, confisque. Et l'irritation de la noblesse, si elle n'a pas la même origine, est vite partagée par la bourgeoisie et le peuple. La peur et le mécontentement vont engendrer l'opposition, puis la rébellion, et la révolution viendra ensuite, déclenchée par une atteinte aux libertés et aux privilèges. L'argent est aussi menacé par des impôts de plus en plus lourds. Déjà les marchands ont fait savoir que le commerce cesserait dès lors qu'on toucherait aux libertés traditionnelles.

Loin de chercher à apaiser les esprits, Marguerite de Parme ajoute au malaise en faisant publier les décrets du concile de Trente. Or la contrainte religieuse est foncièrement étrangère aux provinces du Nord ; elle n'a même pas les faveurs de la majorité catholique, plus soucieuse, avec Erasme, de perfection intérieure que de conservatisme romain. Le « forçement des consciences » trouve peu de zéloteurs. Dans ce pays de libertés, les thèses de Luther sont bien connues et, avec elles, les avatars de la Réforme : calvinisme et anabaptisme. L'hérésie polymorphe existe donc réellement, elle n'est pas le fruit des angoisses de Philippe II.

Guillaume d'Orange, patriote avant tout, épris de tolérance et de liberté, est infiniment moins tourmenté. Elevé dans le catholicisme, il épouse une luthérienne et deviendra calviniste par politique. Mais ne nous y trompons pas, l'homme est profondément croyant, sa correspondance intime le prouve à l'évidence mais, selon lui, la piété peut utiliser plusieurs langages sans que sa sincérité en soit hypothéquée. Philippe II n'entend rien à tout cela et va engager un combat où la valeur de ses troupes n'est pas en mesure de régler le différend car il s'agit d'un autre type de conflit : celui de deux mentalités.

La noblesse, Egmont et Orange en tête, finit par obtenir le renvoi de Granvelle, le bouc émissaire. Mais le pays tout entier désire plus. Aux atteintes aux privilèges, aux contraintes économiques de plus en

plus pesantes s'ajoute l'oppression en matière de religion, et la défense de l'argent et de la liberté de conscience devient maintenant l'enjeu du rapport de forces entre le monarque le plus puissant du monde et quelques-unes de ses provinces du Nord. Le souverain espagnol raisonne de façon simple : il suffit d'utiliser la force pour encaisser l'impôt et d'éliminer les hérétiques pour que l'ordre resplendisse. Confiant dans les vertus de l'autodafé, il a la naïveté de croire que les idées brûlent avec les hommes qui les défendent.

Liberté politique et choix religieux ne sont pas dissociables en ce milieu du xvi^e siècle : des libelles, des écrits séditieux apparaissent. La recherche des coupables s'avère dangereuse, et parfois leur arrestation est un remède pire que le mal. Ainsi l'exécution d'un carme renégat à Anvers déclenche une émeute qui empêche le bourreau de faire son office selon les règles de l'art, tandis qu'à Bruges les magistrats délivrent un hérétique « à la honte de l'Inquisition et de la religion ». Ils ont même eu l'audace de se plaindre du tumulte entraîné par l'affaire et clament tout haut qu'ils ne supporteront pas la moindre atteinte à leurs libertés et privilèges.

Lorsque Egmont arrive à Madrid pour exposer au roi la situation de plus en plus tendue, il n'obtient de lui que des paroles courtoises : le monarque ne concède rien sur l'essentiel. A l'aube d'une année mémorable, 1566, Philippe II, incapable de juger la conjoncture, au lieu de calmer les esprits, s'obstine en promulguant un édit dans lequel il recommande la stricte application des ordonnances en matière de foi et exige qu'on prête assistance aux Inquisiteurs. Cet appel à la collaboration avec le Saint-Office, dont la puissance ne fait que croître, détermine une haine qui soude tout le pays contre l'Espagnol. Parmi les plus farouches opposants se trouvent les marchands ; d'ailleurs ceux d'Anvers ont déjà attiré l'attention du roi sur l'important préjudice que cause l'Inquisition au commerce et à la liberté de cette ville qui entretient « une espèce de foire perpétuelle, la plus célèbre de l'univers ».

1566. L'année du défi. Les grands, poussés par la petite noblesse et la bourgeoisie marchande, s'organisent sous l'égide de Louis de Nassau, frère de Guillaume d'Orange, et décident de conclure un « Compromis ». Guillaume d'Orange comprend tout de suite que le

mécontentement est général, qu'il touche toutes les couches de la population à divers titres, mais ne veut pas qu'il se transforme en sédition. Alors, habilement, il conseille qu'une pétition soit remise à la gouvernante. Cette demande est rédigée par Philippe de Marnix qui deviendra l'homme de plume de Guillaume d'Orange et le théoricien de la future révolution. A lire le document remis à Marguerite de Parme, on comprend vite que les choses sont déjà bien mal engagées. Les nobles ne demandent pas au souverain la liberté de conscience mais lui proposent de méditer sur les inconvénients suscités par sa fidélité aux édits de son père. Ceux-ci ont pu avoir leur utilité autrefois, mais les temps ont changé. Les placards, et surtout l'état d'esprit qu'ils entretiennent — le système des délations — ne peuvent que préparer des troubles plus graves. Désormais, nul n'est à l'abri de la calomnie qui peut entraîner accusation et confiscation ; la vie et les biens de tous sont à la merci d'un dénonciateur envieux et anonyme, toujours écouté avec intérêt par les Inquisiteurs. Les auteurs de la pétition rappellent que « le mal s'augmente de jour en jour et que le danger de sédition et de révolte générale est à la porte ». Comment en serait-il autrement quand un peuple, habitué à vivre libre, se voit accablé d'impôts et étroitement contrôlé par une Eglise de plus en plus puissante ?

Conformément aux décrets du concile de Trente, le pouvoir prépare une surveillance policière générale : les curés devront dénombrer les familles de leur paroisse, les nouveaux habitants devront apporter des certificats attestant leur foi catholique, et seront désormais consignés dans les registres paroissiaux les nom, prénom, surnom et domicile. Les enfants seront enseignés sous le contrôle du curé qui jugera de la piété des maîtres d'école et vérifiera les livres qu'ils utilisent. L'ensemble de la population voit sa vie quotidienne changer radicalement. Ce n'est plus Breughel qu'il faudra pour la peindre mais Berruguete. Lorsque la délégation des nobles porte ses doléances à Marguerite de Parme, Berlaymont, créature de Philippe II, dit à la gouvernante, en voyant ces contestataires qui deviendront les confédérés : « Ce ne sont que des gueux ! » Le mot fait mouche, et Bréderode, maître agitateur, transforme cette expression de mépris en signe de ralliement. De ces gueux, le monarque espagnol entendra parler pendant près d'un demi-siècle.

Seul un changement profond et immédiat en matière de politique religieuse et économique pourrait encore arrêter le désastre. L'attitude de Philippe II, inflexible sur le fond et toujours dilatoire dans la forme, paralyse la gouvernante et l'accule à une discussion avec les signataires de la pétition, discussion stérile et inutile par avance. La tentative faite par le baron de Montigny auprès de Philippe II pour lui arracher quelque modération est un échec. L'audace de ce noble lui coûtera la vie : Philippe II le fait étrangler et maquille l'assassinat en mort naturelle. Sur place la situation est de plus en plus confuse et les réformés s'enhardissent dans toutes les provinces. La contestation religieuse se transforme en désordre, une partie de la population identifiant le culte catholique et sa pompe à l'oppression espagnole. Dans les villes du sud comme dans celles du nord, c'est bientôt l'embrasement. Anvers se distingue par sa fureur iconoclaste : églises et couvents sont pillés tandis que les prêches et les assemblées de réformés se multiplient ouvertement dans les villes et dans les campagnes, particulièrement aux frontières où se pressent calvinistes français, luthériens et anabaptistes allemands. L'hérésie, ce choix religieux, charrie maintenant une revendication politique dans un pays miné par l'inquiétude qui encourage la propagation des nouveaux discours. Marguerite de Parme, débordée, ne dispose d'aucune force et tente de gagner du temps mais, diversement conseillée, elle choisit de publier d'autres édits contre les assemblées d'hérétiques.

Anvers, ville prospère et paisible, est maintenant en ébullition. Alors la gouvernante s'adresse à Guillaume d'Orange, toujours fidèle, pour apaiser la cité, ce qu'il fait courageusement au milieu de l'émeute, en rappelant au peuple ses devoirs mais aussi en rassurant les marchands pour les retenir. A Marguerite de Parme qui se lamente et répète, comme son royal neveu, qu'il faut avant tout préférer la gloire de Dieu, Egmont répond en affirmant le primat de la sauvegarde de l'Etat. Le dialogue est impossible entre deux mentalités aussi opposées. La gouvernante exhorte Philippe II à venir en personne, à la tête d'une armée, pour mâter l'émeute. Fidèle à sa tactique de gouvernement, le roi ne bougera pas : il décide d'envoyer Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, son meilleur capitaine, à la tête d'une armée composée de troupes d'élite.

Le monarque a choisi, pour châtier les rebelles, un homme qui divise simplement l'humanité entre les catholiques alliés, et les ennemis de son roi. Il ne conçoit pour les hérétiques que deux issues : la conversion ou la mort. Aux religieux de convertir, aux soldats d'exécuter. Albe incarne bien l'idéal missionnaire espagnol décrit par les théologiens-juristes et que Cervantès résume, faisant parler les chevaliers et les soldats : « Nous exauçons les prières des religieux, nous sommes les ministres de Dieu sur terre et les bras qui exécutent sa justice. »

Dès 1567, Albe commence à exercer ses talents avec une redoutable efficacité dont la renommée le précède. Le bruit de ses fameux régiments, les *tercios*, faisant mouvement d'Italie, redoublent la peur dans les « Pays d'en-bas ». Philippe II a choisi la pire des solutions et sa conscience myope tient pour une forfaiture toute considération lucide de la situation. Les instructions données à Albe sont précises : rétablir l'autorité royale et éradiquer l'hérésie. Cet homme de guerre intelligent prépare, avant la répression, un coup de filet duquel s'échappe Orange qui se réfugie dans ses terres allemandes. Un an plus tard, l'homme qui détient tous les pouvoirs, fait arrêter en un jour 500 personnes. Une juridiction d'exception, le Conseil des Troubles, plus connu sous le nom de Tribunal du Sang, fait merveille. Cette institution mise en place par Albe permet de pendre et de décapiter avec une tranquille inflexibilité : Egmont et Hornes, plus confiants qu'Orange, périssent. Et malgré sa perspicacité celui-ci n'a pas imaginé qu'on lui enlèverait son jeune fils qui étudie à Louvain pour l'envoyer en Espagne où, pendant vingt-huit ans, il sera à l'école de la vraie foi. La population est atterrée et l'attentisme n'est plus de mise pour Orange qui prend les armes, non contre son souverain — il le proclame hautement — mais contre le duc d'Albe dont la violence épouvante le pays. Orange a levé des troupes et surprend Albe, mais le duc, remarquable tacticien, épuise vite le prince, qui n'est pas un homme de guerre. Le capitaine de Philippe II achève triomphalement sa première campagne en 1568, et pour lui exprimer sa gratitude et son admiration, Pie V lui envoie une épée et un chapeau. L'épée est le signe du pouvoir temporel que délègue le Christ à son vicaire sur terre, le chapeau symbolise la protection céleste accordée à ceux qui combat-

tent les ennemis de la foi. Albe n'a aucune raison de connaître des états d'âme : l'ordre règne dans les dix-sept provinces. Depuis son arrivée jusqu'en 1572, il a fait exécuter quelque 7 000 personnes. La noblesse soumise, Orange battu, il peut s'adonner à des tâches administratives et fiscales qu'il ne dédaigne pas car elles sont tout aussi urgentes que l'étaient les opérations militaires : l'entretien d'une armée coûte cher. Il faut de l'argent pour opprimer et asservir, comme il faut de l'argent pour conquérir la liberté. La guerre, pour Albe et pour Orange, est autant une affaire économique que militaire. La seule divulgation des richesses contenues dans les flancs des navires qui reviennent des Indes constitue, écrit Michel Morineau, une arme psychologique entre les mains du roi d'Espagne, l'ouverture d'une campagne militaire aux Pays-Bas étant subordonnée à la possibilité de solder les troupes et donc, quoique dans certaines limites, à l'heureuse arrivée de la flotte d'Argent : « Un puissant retour ne présageait rien de bon pour les provinces révoltées ; un médiocre entretenait l'espoir et la résistance morale. »

De l'argent pour la liberté, telle est l'obsession du prince d'Orange qui doit lever et payer des troupes à ses frais. Ses biens dans les Pays-Bas ont été confisqués et il ne possède pas le pouvoir d'imposer des contributions. Souvent, ses mercenaires se mutineront faute d'être payés et, méfiants, ils exigeront parfois la solde avant le combat. La correspondance d'Orange fait état d'un permanent et pathétique besoin de numéraire. Il ira jusqu'à donner l'ordre de vendre ses meubles et sa vaisselle car les villes ne contribuent guère aux dépenses, de peur des représailles espagnoles. Même si les Etats de Hollande lui assurent pour quelques mois l'entretien de ses soldats, il vit au jour le jour et, sans secours financier, il ne peut s'opposer à l'asservissement de son pays qu'Albe organise avec méthode. Ce dernier emprisonne, exécute, brûle les livres et peut se vanter, en 1572, d'avoir soumis les sujets rebelles à son Dieu et à son roi. Est-ce la paix ? Non, simplement l'absence d'hostilités puisque troubles et combats vont bientôt reprendre. Ils n'ont pas, cependant, pour origine immédiate l'insolence des troupes espagnoles, l'implacable rigueur de leur chef ou le zèle des Inquisiteurs. C'est l'argent qui va unir toutes les volontés, celles des catholiques et celles des réformés, c'est l'argent qui détermine les

doute avec quelque excès : « Je vous avoue que je suis tous les jours en toutes les peines imaginables de la manière de négocier avec ces gens-ci, avec qui il y a si peu de secret, et ils sont si corruptibles que, hors Monsieur de Witt, il n'y en a pas un qu'on ne fasse changer d'avis pour de l'argent. »³⁵ En dépit des objurgations de ce grand politique auprès des Etats généraux pour renforcer l'armée, les marchands ne veulent pas bourse délier pour sauvegarder une liberté qu'ils confondent maintenant avec la marchandise. On veut gagner de l'or à n'importe quel prix et laisser la liberté désarmée. Alors que l'invasion française se prépare, quelques marchands des Provinces-Unies, dénués de scrupules, n'hésitent pas à vendre au futur ennemi les munitions des arsenaux de la République que Louvois fait acheter en sous-main par des tiers. La myopie qu'enfante la soif de profit est devenue aveuglement et, à la veille de l'invasion de la République, celle-ci n'est pas prête à payer sa sécurité et son indépendance. Jean de Witt remarque que le caractère des Hollandais est tel qu'il faut que le péril leur saute aux yeux pour qu'ils s'imposent les charges de leur défense. Et le péril est bien là. C'est lui qui fait écrire à Pieter de Groot : « Est-il possible que les neveux et descendants de ceux qui ont posé les fondements de notre liberté ne soient prêts qu'à défendre si lâchement ce que leurs pères ont si glorieusement acquis ? Il n'y a pourtant que des résolutions viriles et généreuses qui puissent nous garantir des desseins violents qu'on forme contre nous. » Isolement politique et impréparation militaire, tout conspire contre la République des Provinces-Unies qui ne veut pas se doter, par avarice, d'une armée efficace. Celle qui existe est indigne de ce nom et formée de troupes mercenaires qu'une longue paix a amollies. Gourville rapporte en effet que ces fameux guerriers, moyennant quelques florins versés au capitaine de la compagnie, ne suivent pas leurs unités lorsqu'elles font mouvement. Les dispenses de service sont tarifées. Mais qu'importe ! Le pays ne demande qu'à jouir sans rien donner pour sa défense, confiant en des chiffons de papier, ces fameux traités d'alliance à l'égard desquels Spinoza éprouve la plus grande défiance,

35. Gustave Cohen, *Le séjour de Saint-Evremond en Hollande 1665-1670*, *Revue de Littérature comparée*, Paris, 1925, p. 441.

mettant ainsi en garde la République : « Une nation est indépendante dans la mesure où elle est capable de veiller à sa propre prospérité et d'empêcher qu'une autre ne l'écrase... Toute nation a le droit strict de rompre une alliance pour peu qu'elle le veuille... L'une des nations se plaint-elle d'avoir été dupée ? Elle ne saurait s'en prendre au manque de parole de l'autre mais à sa propre sottise. Quelle stupidité en effet que de s'en remettre de son salut à une autre nation. »³⁶

Mais il est trop tard. Les troupes de Louis XIV, fortes de 80 000 hommes, ont été haranguées par le duc de Luxembourg avant de partir pour Utrecht : « Allez mes enfants, pilliez, tuez, violez, brûlez ; et s'il peut se faire quelque chose de plus violent ou de plus exécrable, n'y manquez pas »³⁷ et cela, pour la plus grande gloire du Roi-Soleil. La République ne peut opposer que 20 000 défenseurs, vite bousculés : quelques combats qui sont autant de déroutes, quelques marches et l'armée française est à une journée d'Amsterdam où le cours des actions de la Compagnie des Indes, surveillé pour Condé par l'un de ses hommes d'affaires, passe en quelques jours de 572 florins à 250. Dans la ville, toute activité a cessé, sauf celle des régents décidés à ne pas capituler. Ils ont enfin pris conscience que leur prospérité tient à la liberté de la ville et du pays tout entier. Ils organisent la défense, rappellent qu'Amsterdam « reste aux Etats pour s'y mettre à l'abri » et décident les inondations : « Le 11 juin 1672 l'eau envahit de toutes parts les prairies, noya les récoltes, les maisons de campagne, véritable foyers domestiques des riches bourgeois d'Amsterdam qui n'avaient en ville que leurs comptoirs et magasins. »³⁸

La République des Provinces-Unies avait un philosophe qui ne cessait de réclamer la vigilance, pour la liberté de conscience, certes, mais aussi pour l'indépendance nationale indispensable à toutes les libertés. Spinoza, après la catastrophe, tire des conclusions et propose le remède. Le salut de la liberté exige que l'armée soit composée de tous les citoyens sans exception ; « un homme armé est plus indépendant qu'un homme sans arme ». Le citoyen doit être armé

36. *Traité politique*, chap. III.

37. A de Wicquefort, *Histoire des Provinces-Unies...*, La Haye, 1743.

38. Voir A. Lefèvre-Pontalis, *Vingt années de vie parlementaire...*, *op. cit.*, t. 2, p. 233 et suiv.

même en temps de paix ; ainsi, à tout instant il est prêt à répondre à la double menace qui pèse sur la république : le coup d'Etat ou l'invasion. Ici, nulle exhortation belliciste. Le philosophe rappelle seulement à ses compatriotes que l'argent ne les tient pas quittes des dangers qui guettent la liberté : on ne la confie pas à l'argent. La liberté n'a pas de prix, la marchandise a le sien ; la première se conquiert, la seconde se cède. Si argent et liberté cheminent de conserve, à aucun moment il ne peut y avoir confusion : la fin n'est pas le moyen. Et si d'aventure cette confusion s'installait, si le philosophe devenait marchand, alors nous n'aurions personne pour nous dire que, lorsque nous n'avons plus rien à défendre que nos propres biens, c'est notre vie d'homme libre qui est déjà perdue.

Bibliographie

- Accarias de Serionne, J., *La richesse de la Hollande*, Londres, 1778, 2 vol.
- Aerssen van Sommelsdyk, F. van, *Voyage d'Espagne, curieux, historique et politique fait en l'année 1665*, Amsterdam, 1666.
- Anchel, R., *Crimes et châtiments au XVIII^e siècle*, Paris, 1933.
- Appleby, J. O., *Economic Thought and Ideology in Seventeenth Century England*, Princeton, 1978.
- Anonyme, *Le putanisme d'Amsterdam*, Amsterdam, 1681.
- *Le guide d'A. ou nouvelle description d'Amsterdam*, s.l., 1701.
- Auber de Verse, N., *L'anti-socinien ou nouvelle apologie de la foi catholique contre les sociniens et les calvinistes*, Paris, 1692.
- Aubery du Maurier, L., *Mémoires pour servir l'histoire de la Hollande et des autres Provinces-Unies*, Paris, 1680.
- Audin, M., *L'histoire de l'imprimerie*, Paris, 1972.
- Avermaecte, R., *Les Gueux de Mer et la naissance d'une nation*, Bruxelles, 1944.
- *Rembrandt et son temps*, Paris, 1952.
- *Guillaume d'Orange*, Paris, 1984.
- Barbour, V., *Capitalism in Amsterdam in the Seventeenth Century*, Baltimore, 1950.
- Basnage de Beauval, J., *Annales des Provinces-Unies*, La Haye, 1726, 2 vol.
- Bergson, H., *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, 1948.
- Beverovicus, *Episolica quaestio de vitae termino*, Leyde, 1636.
- Bieler, A., *La pensée économique et sociale de Calvin*, Genève, 1959.
- Blok, F. F., *Quelques humanistes de la Jérusalem de l'Occident, Humanists and Humanism in Amsterdam*, Amsterdam, 1973.
- Bloom, H. I., *The Economic Activities of the Jews of Amsterdam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Williamsport, 1937.
- Boissonade, P., et Charliat, P., *Colbert et la Compagnie du commerce du Nord 1661-1689*, Paris, 1930.
- Bontemantel, H., *De regeeringe van Amsterdam. 1653-1672*, La Haye, 1897, 2 vol.

- Bots, H., L'esprit de la République des Lettres et la tolérance dans les trois premiers périodiques savants hollandais, *xvii^e siècle*, 1977, n^o 116.
- Boussingault, le P. A., *La guide universelle de tous les Pays-Bas ou les dix-sept provinces*, Paris, 1673.
- Boxer, C. R., *The Dutch Seaborne Empire 1600-1800*, Londres, 1965.
- Brachin, P., et Rogier, L.-J., *Histoire du catholicisme hollandais depuis le xvi^e siècle*, Paris, 1974.
- Brachin, P., et Smith, W. A. P., *Vondel (1887-1679)*, Paris, 1964.
- Brants, V., *Une page de sémisme diplomatique et commercial*, Académie Royale de Belgique, *Bulletin de la Classe des Lettres*, 7, 1907.
- Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie, capitalisme xv^e-xvii^e siècles*, Paris, 1979, 3 vol.
- *La dynamique du capitalisme*, Paris, 1985.
- Braure, M., *Histoire des Pays-Bas*, Paris, 1974.
- Brugmans, H., *Opkomst en bloei van Amsterdam*, Amsterdam, 1911.
- *Geschiedenis van Amsterdam van den oorsprong af tot heden*, Amsterdam, 1930-1933, 8 vol.
- Brugmans, H. K., et Frank, A., *Geschiedenis der Joden in Nederland*, Amsterdam, 1940.
- Bruguière, M., *Gestionnaires et profiteurs de la Révolution*, Paris, 1986.
- Brun, J., *La véritable religion des Hollandois...*, Amsterdam, 1675.
- Burema, L., *De voeding in Nederl. van de middeleeuwen tot de twingste eeuw*, Amsterdam, 1953 (thèse de médecine).
- Burke, P., *Venice and Amsterdam. A Study of the 17th Century Elites*, Londres, 1974.
- Cazaux, Y., *Naissance des Pays-Bas*, Paris, 1983.
- Champagne, J.-F., *La mer libre ou la mer fermée ou exposition et analyse du traité de Grotius intitulé « La mer libre » et de la réplique de Selden ayant pour titre « La mer fermée »*, Paris, 1803.
- Chaunu, P., *Eglise, culture et société*, Paris, 1981.
- Cioran, *Histoire et utopie*, Paris, 1960.
- Cohen, G., *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du xvii^e siècle*, Paris, 1920.
- Le séjour de Saint-Evremond en Hollande 1665-1670, *Revue de Littérature comparée*, Paris, 1925.
- Coningh, S., *Vrage Raeckende't Stuck van Leeninghe op Interest ende Panden*, Leyde, 1656.
- Coornhert, T., *A l'aurore des libertés modernes. Synode sur la liberté de conscience (1582)*, introduction, traduction et notes de J. Lecler et M.-F. Valkhoff, Paris, 1979.
- Couvée, D. H., *Van couranten en courantiers uit de zeventiende en de achttiende eeuw*, s.l., 1951.
- Crell, *De la tolérance de la religion ou de la liberté de conscience*, Londres, 1769.
- Cuvelier, J., et Lonchay, H., *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au xvii^e siècle*, t. 1 : *Précis de la correspondance de Philippe III, 1598-1621*, Bruxelles, 1923.
- Dahle, F., *Amsterdam Earliest Newspaper Centre of Western Europe*, La Haye, 1939.
- Delumeau, J., *La peur en Occident*, Paris, 1978.

- *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, 1985.
- Descartes, *Œuvres*.
- Desmazes, Ch., *Les pénalités anciennes. Supplices, prisons et grâces en France*, Paris, 1811.
- Dessert, D., *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, 1984.
- *Fouquet*, Paris, 1987.
- Deursen, A. T. van, *Het kopergeld van de Gouden Eeuw* :
- I : *Het dagelijks brood*, Assen, 1981.
- II : *Volkskultuur*, Amsterdam, 1978.
- III : *Volk en overheid*, Assen, 1979.
- IV : *Hel en hemel*, Assen, 1980.
- Deyon, S., et Lotin, A., *Les casseurs de l'été 1566*, Presses Universitaires de Lille-Westhoek, 1986.
- Dibon, P., *La philosophie néerlandaise au siècle d'or*, t. I : 1575-1650, Amsterdam, 1954.
- Dillen, J. G. van, Amsterdam, marché mondial des métaux précieux au XVII^e et au XVIII^e siècle, *Revue historique*, CLII, 1926.,
- La banque d'Amsterdam, *Revue d'Histoire moderne*, n° 15, mai-juin 1928.
- Isaac Le Maire et le commerce des actions des Indes orientales, *Revue d'Histoire moderne*, février-mai 1935.
- De West-Indische Compagnie, het calvinisme en de politiek, *Tijdschrift van Geschiedenis*, 74, 1961.
- *Van Rijkdom en Regenten*, La Haye, 1970.
- Doorman, G., *Patents for Inventions in the Netherlands during the 16th and the 17th Centuries*, La Haye, 1942.
- Droz, J., *Le romantisme allemand et l'Etat*, Paris, 1966.
- Eeghen, I. H. van, *De Amsterdamse boekhandel 1680-1715*, Amsterdam, 1978.
- Enno van Gelder, H. A., *Histoire des Pays-Bas du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, 1936.
- *Getemperde vrijheid*, Groningue, 1972.
- Fénelon, *Télémaque*, Paris, 1927, 2 vol.
- Flour, Ch., *Etudes historiques sur l'arminianisme*, Paris, 1889-1890.
- Foucault, M., *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, 1975.
- Frijhoff, W. T. M., *La société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814*, Amsterdam, 1981.
- Fruin, R. J., *Tien jaren uit de 80-jarige oorlog 1588-1598*, Amsterdam, 1959.
- Fuks, L., et Fuks-Mansfeld, R. G., *Hebrew Typography in the Northern Netherlands 1585-1815*, Leyde, 1984.
- Geyl, P., *The Revolt of the Netherlands*, Londres, 1958.
- Goris, J. A., *Etudes sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567. Contribution à l'histoire du capitalisme moderne*, Louvain, 1925.
- Gossart, E., *Espagnols et Flamands au XVI^e siècle. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas*, Bruxelles, 1905.
- *La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, Bruxelles, 1906.
- Gourville, J. Hérault de, *Mémoires*, Paris, 1895, 2 vol.

- Gracian de la Madre de Dios, G., *Diez lamentaciones del miserable estado de los ateistas de nuestros tiempos*, Bruxelles, 1611.
- Grapperhaus, F. H. M., *Alva en de tiende penning*, Zutphen, 1984.
- Grimaldi, N., Les classes sociales dans la philosophie de Marx, *Phénoménologies hégélienne et husserlienne. Les classes selon Marx*, Paris, 1981.
- Groen van Prinsterer, G., *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, Leyde, 1836 (t. 3 : 1567-1572).
- *La Hollande et l'influence de Calvin*, Amsterdam, 1864.
- Grotius, *Annales et histoires des troubles des Pays-Bas*, Paris, 1672.
- *La liberté des mers*, trad. A. Guichon de Grandpoint, Paris, 1845.
- Guichardin, L., *Description de tous les Païs-Bas*, Anvers, 1582.
- Gutton, J.-P., *La société et les pauvres en Europe, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1974.
- *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, 1981.
- Haak, B., *The Golden Age. Dutch Painters of the Seventeenth Century*, New York, 1984.
- Hallema, A., De gevangenis arbeid in concurrentie met het particulier bedrijfsleven tuchthuismonopolie ten tijde der Republick, *Economisch Historisch Jaarboek*, 19, 1935.
- Hart, Ch. S., *Maritieme Geschiedenis der Nederlanden*, Amsterdam, 1977, 2 vol.
- Hatin, E. H., *Les gazettes de Hollande et la pensée clandestine aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1865.
- Hauser, H., *La prépondérance espagnole, 1550-1660*, Paris-La Haye, 1973.
- Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. Gibelin, Paris, 1963.
- Herder, *Une autre philosophie de l'histoire*, trad. M. Rouché, Paris, 1964.
- Heuvel, H. H. van der, *Dissertation sur le commerce de la Hollande*, Dusseldorf, 1778.
- Hellinga, G., *Uit de geschiedenis der Amst. gasthuizen*, *Tijdschrift voor Ziekenverpleging*, 1922.
- Hirschman, A. O., *Les passions et les intérêts*, Paris, 1980.
- Hoboken, W. J. van, *The Dutch West India Company, the Political Background of its Rise and Decline*, *Britain and the Netherlands*, vol. I, Londres-La Haye, 1960.
- Van Hout et Coornhert, *Bienfaisance et répression au XVI^e*, traduction et présentation P. Brachin, Paris, 1984.
- Howe, S. E., *Les grands navigateurs à la recherche des épices*, Paris, 1939.
- Hubert, E., *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Münster jusqu'au traité d'Utrecht, 1648-1713. La question religieuse et les relations diplomatiques*, Bruxelles, 1907, 2 vol.
- *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies*, *Mémoires*, Bruxelles, 1907.
- Huet, P. D., *Mémoires sur le commerce des Hollandais dans tous les Etats et empires du monde*, Amsterdam, 1727.
- Hylkema, G. B., *Geschiedkundige Studien over de Godsdienstige bewegingen uit de nadagen onzer Gouden Eeuw*, Harlem, 1900.
- Imbert, J., *Histoire économique des origines à 1789*, Paris, 1965.
- Iron, C., *Pratique générale et méthodique des changes étrangers*, Paris, 1687.
- Ives, G., *A History of Penal Methods*, Londres, 1914.

- Janet, P., et Séailles, G., *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, Paris, 1872, 2 vol.
- Jeannin, P., *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1969.
- Jennet, J., *Histoire de la République des Provinces-Unies des Pais-Bas depuis son établissement jusques à la mort de Guillaume III*, La Haye, 1704.
- Jones Davies, M. T., *Un peintre de la vie londonienne*, Thomas Dekker (circa 1572-1632), Paris, 1958, 2 vol.
- Jurien de La Gravière, J.-P.-E., *Les Gueux de Mer*, Paris, 1893.
- Kaplan, Y., *The Portuguese Jews of Amsterdam in the 17th Century*, *Cahiers Spinoza III*, Paris, 1980.
- Kelly, J. Th., *Thorns on the Tudor Rose*, Jackson, University Press of Mississippi, 1977.
- Knuttel, W. P. C., *Verboden boeken in de republiek der Vereenigde Nederlanden*, La Haye, 1914.
- *Catalogus van de pamfletten-verzameling berustende in de Koninklijke Bibliotheek*, Utrecht, 1978.
- Kolakowski, L., *Chrétiens sans Eglise. La conscience religieuse et le lien confessionnel au XVII^e siècle*, Paris, 1965.
- Kot, S., *Le mouvement anti-trinitaire au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, 1937.
- Kruseman, A. C., *Aanteekeningen betreffende den Boekhandel van Noord-Nederland in de 17de en 18de eeuw*, Amsterdam, 1893.
- Kühler, W. J., *Het socinianisme in Nederland*, Leyde, 1912.
- La Court, P. de, *Interest van Holland*, Amsterdam, 1662.
- *Mémoires de Jean de Wit*, La Haye, 1709.
- *La balance politique de J. et P. de La Court*, trad. M. Francès, Paris, 1937.
- Laingui, A., *Histoire du droit pénal*, Paris, 1985.
- Laurent, F., *Histoire du droit des gens et des relations internationales*, Gand, 1850-1879, 18 vol.
- *Etudes sur l'histoire de l'humanité. Les nationalités*, Paris, 1865.
- Lefebvre, J., *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, Bruxelles, 1940.
- Lefèvre-Pontalis, A., *Vingt années de république parlementaire au XVII^e siècle. Jean de Witt, Grand Pensionnaire de Hollande*, Paris, 1884, 2 vol.
- Le Gouz de La Boullaye, F. de, *Voyages et observations*, Paris, 1653.
- Le Moine de L'Espine, *Le négoce d'Amsterdam ou traité de sa banque*, Amsterdam, 1694.
- Le Pesant de Boisguilbert, P., *Le détail de la France, Economistes français au XVIII^e siècle*, Paris, 1851.
- Lettres et négociations entre Mr Jean de Witt et Messieurs les plénipotentiaires des Provinces-Unies des Pays-Bas*, Amsterdam, 1725, 4 vol.
- Lothrop-Motley, J., *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, 1584-1609*, Paris-Bruxelles, 1870.
- Loysen, I., *Le mémoire touchant le négoce et la navigation des Hollandais*. Edité par P. J. Bloch, *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch genootschap*, Amsterdam, 1903.
- Malvezin, Th., *Histoire du commerce de Bordeaux*, Bordeaux, 1892.
- Mandeville, B. de, *La fable des abeilles (1714)*, Paris, 1974.

- Mandrillon, J., *Révolutions des Provinces-Unies sous l'étendard des stathouders*, Nimègue, 1788.
- Mandrou, R., *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle*, Paris, 1980.
- Marx, K., *Le manuscrit de 1844*, Paris, 1962.
- *Le Capital*, Paris, 1973, 3 vol.
- Méchoulan, H., Morteira et Spinoza au carrefour du socinianisme, *Revue des Etudes juives*, CXXXV (1-3), janv.-sept. 1976.
- Lorsque Saumaise consultait Menasseh ben Israël : deux lettres inédites du rabbin d'Amsterdam à l'humaniste de Leyde, *Studia Rosenthaliana*, XIII, n° 1, janv. 1979.
- Menasseh ben Israël au centre des rapports judéo-chrétiens en Hollande au XVII^e siècle, *Studia Rosenthaliana*, XVI, n° 1, 1982.
- *Le sang de l'autre ou l'honneur de Dieu*, Paris, 1979.
- *Hispanidad y judaísmo en tiempos de Spinoza*. Edición de La Certeza del Camino (1666) de Abraham Pereyra, Salamanca, 1987.
- Meinsma, K. O., *Spinoza et son cercle*, Paris, 1983.
- Melnick, R., *From Polemics to Apologetics. Jewish-Christian rapprochement in 17th Century Amsterdam*, Assen, 1981.
- Menasseh ben Israël, *De termino vitae*, Amsterdam, 1639.
- *Conciliador o de la conveniencia de los lugares de la S. Scriptura que repugnantes entre si parecen*, Amsterdam, 1641.
- *De la fragilidad humana*, Amsterdam, 1642.
- *Piedra gloriosa o de la estatua de Nebuchadnesar*, Amsterdam, 1655.
- *Espérance d'Israël*, introduction par H. Méchoulan et G. Nahon, Paris, 1979.
- Meuuret, J., Les idées économiques en France au XVII^e siècle, *Etudes d'histoire économique, Cahiers des Annales*, 32, Paris, 1971.
- Meyer, J., *Les Européens et les autres de Cortès à Washington*, Paris, 1975.
- *Les capitalismes*, Paris, 1981.
- Mirabeau, *Aux Bataves sur le stathouderat*, s.l., 1788.
- Morineau, M., *Incroyables gazettes et fabuleux métaux*, Cambridge-Paris, 1985.
- Morteira, S. Levi, *Tratado de la providencia de Dios*, Amsterdam, 1660 (manuscrit BN Paris n° 429).
- Mugnier-Pollet, L., *La philosophie politique de Spinoza*, Paris, 1976.
- Murris, R., *La Hollande et les Hollandais au XVII^e et au XVIII^e siècle vus par les Français*, Paris, 1925.
- Nahon, G., Amsterdam métropole occidentale des sefarades au XVII^e siècle, *Cahiers Spinoza III*, Paris, 1980.
- Nobbs, D., Theocracy and Toleration. A Study of the Disputes, *Dutch Calvinism from 1600 to 1650*, Oxford, 1938.
- North, D. C., et Thomas, R. P., *L'essor du monde occidental*, Paris, 1980.
- Osier, J.-P., *D'Uriel da Costa à Spinoza*, Paris, 1983.
- Fauste Socin et la Bible, *La Bible et le Grand Siècle* (dir. J.-R. Armogathe), Paris, 1988.
- Paquot, J., *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, Louvain, 1765.
- Parival, J.-N. de, *Les délices de la Hollande*, Leyde, 1652.

- *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer*, Bruxelles, 1663.
- Patin, C., *Relations historiques et curieuses de voyages en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse*, Lyon, 1674.
- Paultre, Ch., *De la répression de la mendicité et du vagabondage en France sous l'Ancien Régime*, Paris, 1906.
- Pellus-Kaplan, M.-L., Les évolutions sociales dans les villes des Provinces-Unies (1560-1650), *La dynamique sociale dans l'Europe du Nord-Ouest (xv^e-xvii^e siècles)*, Actes du colloque de 1985, Paris, PUPS, 1987.
- Penso de La Vega, J., *Confusión de confusiones*, Amsterdam, 1688.
- Pereyra, A., *La Certeza del camino*, Amsterdam, 1666.
- *Espejo de la vanidad del mundo*, Amsterdam, 1671.
- Pike, R., *Penal Servitude in Early Modern Spain*, University of Wisconsin Press, 1983.
- Pirenne, H., *L'importance économique d'Anvers à l'époque de Plantin*, s.l.n.d.
- Polman, P., *Godsdiens en de Gouden Eeuw*, Buxelles, 1947.
- Posthumus, N. W., The Tulipomania in Holland in the years 1636 and 1637, *Journal of Economic and Business History*, I, 1928-1929.
- *Enquiry into the History of Prices in Holland*, Leyde, 1946, 2 vol.
- Quinet, E., *Marnix de Sainte-Aldegonde*, Paris, 1854.
- Raynal, abbé, *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1773, 12 vol.
- Redondo, A., Monde à l'envers et conscience de Gracian, *L'image du monde renversé et ses représentations littéraires et para-littéraires de la fin du xv^e siècle au milieu du xviii^e*, Colloque international de Tours, Paris, 1979.
- Renaudet, A., *Les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies de 1598 à 1714*, Cours de la Sorbonne (polycopié).
- Renault, F., et Daget, S., *Les traites négrières en Afrique*, Paris, 1985.
- Renneville, R.-A.-C., *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et au progrès de la Compagnie des Indes orientales*, Rouen, 1725, 10 vol.
- Ricard, J.-P., *Le négoce d'Amsterdam*, Amsterdam, 1722.
- Ricard, S., *L'art de bien tenir les livres de comptes en parties doubles à l'italienne*, Amsterdam, 1724.
- *Traité général du commerce*, Amsterdam, 1781, 2 vol.
- Rocoles, J.-B. de, *Les imposteurs insignes*, Bruxelles, 1728, 2 vol.
- Roldanus, C. W., *Zeventiende-eeuwsche geestesbloei*, Amsterdam, 1938.
- La vie religieuse au xvii^e siècle, *Zeven Eeuwen Amsterdam*, t. II, Amsterdam, 1948-1953, 5 vol.
- Romein, J. et A., *Erflaters van onze beschaving*, Amsterdam, 1947.
- *De lage landen bij de zee*, Amsterdam, 1949.
- Roover, R. de, *L'évolution de la lettre de change, xiv^e-xviii^e siècles*, Paris, 1953.
- Rothkrug, L., *Opposition to Louis XIV*, Princeton University Press, 1965.
- Rougier, L., La Réforme et le capitalisme moderne, *Revue de Paris*, sept.-oct. 1928.
- Le protestantisme et la philosophie de l'histoire, *Mercure de France*, janv. 1929.
- Rousseau, J.-J., *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, s.l., 1751.

- Salomon, H. P., *Saul Levi Mortera en zijn « Traktaat betreffende de waarheid van de wet van Mozes »*, Braga, 1988.
- Salvador, J., *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*, Paris, 1862, 2 vol.
- Sarfatti Pina, Y., *Soulagement pour les marchands de réduction de change*, Amsterdam, 1663.
- Saumaise, C., *De modo usurarum*, Leyde, 1639.
- Savary des Bruslons, J., *Dictionnaire universel du commerce*, Paris, 1723.
- Say, J.-B., *Traité d'économie politique*, Paris, 1841.
- Sayous, A., La Bourse d'Amsterdam au xvii^e siècle, *Revue de Paris*, 1900.
- La spéculation sur marchandises dans les Provinces-Unies au xvii^e siècle, *Bijdragen voor Nederlandsche Geschiedenis*, La Haye, 1902.
- Les sociétés anonymes par actions, leur nature dégagée par la méthode historique d'après l'histoire de la Compagnie hollandaise des Indes orientales de 1602 à 1623, *Revue d'Economie politique*, Paris, 1902.
- Le rôle d'Amsterdam dans l'histoire du capitalisme, *Revue historique*, CLXXXIII, Paris, 1939.
- Le patriciat d'Amsterdam, ses origines, son histoire jusqu'en 1672, *Annales d'histoire sociale*, Paris, 1940.
- *Les ententes de producteurs et de commerçants en Hollande au xvii^e siècle*, Paris, 1908.
- Schama, S., *The Embarrassment of Riches. An Interpretation of Dutch Culture in the Golden Age*, New York, 1987.
- Sédillot, R., *Histoire des marchands et des marchés*, Paris, 1964.
- Sée, H., Que faut-il penser de l'œuvre économique de Colbert?, *Revue historique*, CLII, Paris, 1926.
- Sellin, T., *Pioneering in Penology. The Amsterdam Houses of Correction in the Sixteenth and the Seventeenth Centuries*, Amsterdam, 1944.
- Sombart, W., *Les juifs et la vie économique*, Paris, 1923.
- Soto, D. de, *Deliberación en la causa de los pobres (1544)*, Madrid, 1965.
- Spierenburg, P., *Judicial Violence in the Dutch Republic (1651-1751)*, Amsterdam, 1978 (thèse dactylographiée).
- Spinoza, *Œuvres*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1954.
- Stoppa, G. B., *La religion des Hollandais*, Cologne, 1673.
- Strada, F., *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, Bruxelles, 1717, 6 vol.
- Tawney, R. H., *La religion et l'essor du capitalisme*, Paris, 1951.
- Teensma, B. N., Fragmenten uit het Amsterdamse convoluut van Abraham Idaña, alias Gaspar Méndez del Arroyo, *Studia Rosenthaliana*, XI, n° 2, juill. 1977.
- Temple, W., *Remarques sur l'Estat des Provinces Unies des Païs-Bas faites en l'an 1672*, La Haye, 1674.
- Thomas Kelly, J., *Thorns on the Tudor Rose*, Jackson, University Press of the Mississippi, 1977.
- Touche, P. de La, *Des veritables interests des Provinces Unies du Pays Bas*, Dordrecht, 1647.
- Verschave, P., *La Hollande politique. Un parti catholique en pays protestant*, Paris, 1901.
- Vigié, M., *Les galériens du roi*, Paris, 1985.

Index onomastique

- Abrahamszoon de Haan G., 183.
Accarias de Serionne J., 75 n., 91 n.,
92, 108, 117 n., 120, 137 n.
Adam, 125, 131, 140.
Adolphus, 147.
Aerssen van Sommelsdyk F. (Van), 44.
Agamemnon, 164.
Aitzema L. (Van), 137 n.
Albe (duc d') Ferdinand Alvarez de
Toledo, 25-31, 35, 46-48, 158.
Anjou (duc d'), 36, 38.
Appleby J. O., 75, 78 n.
Ares Fonseca E. (de), 170.
Aristote, 93, 248.
Arminius, 123, 127, 139, 142, 147, 180.
Aron R., 46.
Athias J., 204.
Aubert de Verse N., 177 n.
Audin M., 190, 196 n.
Augustin (saint), 125, 153.
Avermaete R., 150.

Balzac J.-L., Guez (de), 45.
Bannings Cocq F., 63, 237.
Barbour V., 99, 118 n.
Barlaeus G., 163, 175, 203, 253, 254.
Bartas G., (de) Salluste du, 199.
Basnage de Beauval J., 206.
Bayle P., 178.
Beckman A., 200 et n.
Benveniste E., 203, 204.
Berchthold, 195.
Bergson H., 86, 103.
Berlaymont, 24.
Berruguete, 24.
Beuningen C. (Van), 62, 63, 167, 168.
Beverovicus, 175.
Bèze T. (de), 127, 153.
Bicker, 61, 62.
Bicker A., 55, 56, 63.
Bicker C., 57, 140.

Bieler A., 188 n., 212 n., 231 n.
Bignon J.-P., 195.
Blæu W., 182, 194, 198.
Blok P. J., 98.
Bloom H. I., 199 n.
Boèce, 127.
Boissonade P., 84 n.
Bontemantel H., 62-66, 155, 184.
Boreel A., 183.
Bos A. D., 203.
Bosschaert A., 101.
Bossuet, 152.
Bots H., 5.
Boudny, 180.
Boumeester A., 200.
Bourbons, 118.
Boussingault A., 44, 222, 230.
Boxer C. R., 198 n., 244 n., 259 n.
Brachin P., 127.
Braudel F., 46, 73, 113, 206, 247 et
n., 255 et n.
Bréderode, 24.
Breen D. (de), 183.
Breughel P., 18, 24.
Broer J., 192.
Broughton H., 201.
Brugmans H. K., 47.
Bruguière M., 5, 107.
Brun J., 21, 148, 154 et n., 159, 173,
174, 182, 183 et n., 232.
Bruno Giordano, 13.
Burema L., 232 et n.
Burgh A., 163.
Burke P., 164 n., 238 n.
Buzenval (de), 187.

Caceres F. (de), 200.
Callot, 43.
Calvin, 69, 70, 72, 131, 152, 157, 162,
171, 177, 179, 185, 188, 212, 231.
Capelle J. (Van de), 122.

- Casimir Jean, 36.
 Castellion S., 156.
 Cats J., 198.
 Cervantès, 26, 208.
 Champagne J.-F., 246 n.
 Charles I^{er} d'Angleterre, 56, 246.
 Charles II d'Espagne, 97.
 Charles IX de France, 28.
 Charles Quint, 15-19, 33.
 Charliat P., 84 n.
 Cicéron, 245, 254.
 Cioran, 145, 146 n.
 Cohen G., 176 n., 260 n.
 Coke R., 78.
 Colbert, 45, 78, 79, 81-84, 86, 195, 196, 208, 225.
 Coligny (amiral de), 39.
 Coligny L. (de), 39.
 Colvius, 71, 173.
 Colom, 183.
 Colomb C., 249.
 Condé (prince de), 261.
 Coornhert D. V., 127, 128, 156, 179, 213, 214.
 Costa U. (da), 169.
 Coster S., 143.
 Court P. (de La), 60, 81, 246.
 Coymans I., 173.
 Crell J., 181, 184 et n.
 Cromwell, 81.
 Daget S., 256 n.
 Dahle F., 191 n.
 Daniel, 174.
 Dekker T., 211.
 Delumeau J., 257 et n.
 Descartes, 40, 45, 78, 190, 193.
 Dessert D., 82 n., 84.
 Deursen A. T. (Van), 139 n.
 Dibon P., 254 n., 255.
 Diderot, 53.
 Dillen J. G. (Van), 60, 62, 92, 93 n., 109, 110 n., 116, 136, 139 n., 141 n., 171.
 Dissaux P., 5.
 Downing G. (Sir), 246.
 Doyenburg W., 121.
 Droz J., 11.
 Dutz, 111.
 Eeghen I. H. (Van), 198 n.
 Egmont (comte d'), 19, 20, 22, 23, 25, 26.
 Elisabeth I^{re} d'Angleterre, 29, 34, 36, 39, 211.
 Enden F. (Van den), 65.
 Enno van Gelder H. A., 153, 154 n., 156 n., 161.
 Eon J., 76, 208.
 Episcopus S., Bisschop dit, 128, 139, 175, 180, 196.
 Erasme, 16, 22, 126, 156.
 Estrades (d'), 259.
 Fagel, 63.
 Farnèse A., 36, 37, 39, 40.
 Fénelon, 13, 35.
 Foucault M., 212.
 Franchillon C. (de), 226.
 Fuks L., 199 n.
 Fuks-Mansfeld R. G., 199 n.
 Furió Ceriol F., 18.
 Galilée, 202.
 Garasse F., 45.
 Geer L. (de), 78, 111, 116.
 Geyl P., 132 et n.
 Gheyn J. (de), 101.
 Goethe, 249.
 Gomarus, 123, 128, 139, 153, 179.
 Gongora, 93.
 Gourville J., Hérault (de), 260.
 Gracian B., 69, 249 et n.
 Gracian de la Madre de Dios J., 46.
 Granvelle A., Perrenot (de), 19-22, 30.
 Grapperhaus F. H. M., 28.
 Grégoire XIII, 35.
 Grevius, 220.
 Grimaldi N., 248 n.
 Grimm, 12.
 Groot P. (de), 260.
 Grotius, 28, 62, 123, 132, 142, 156, 157, 167, 171, 244, 245-247, 255.
 Guichardin L., 17, 18.
 Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau, voir Orange.
 Guillaume II d'Orange-Nassau, 56-58, 61, 64.
 Guillaume III d'Orange-Nassau, 65, 177, 197.
 Gustave-Adolphe, 111.
 Gutton J.-P., 208 n., 209, 221.
 Haak B., 122 n.
 Habsbourg (maison de), 16.
 Hagen S. (Van den), 243.
 Hals F., 85.
 Harmine J. (Van), 127. Voir aussi Arminius.

- Hasselaar, 64.
 Hatin E., 187 n.
 Hegel, 251 n.
 Hellinga G., 233 n.
 Henri III de France, 38.
 Henri IV de France, 40, 129, 187.
 Henriette de France, 56.
 Hensius, 198.
 Herder, 250 et n., 255.
 Heuvel H. H. (Van der), 49, 77, 106.
 Heyn P., 140.
 Hirschman A. O., 121 n.
 Hobbes, 13, 196.
 Hoboken W. J. (Van), 133 n.
 Hoeufft, 111.
 Hoof C. P., 132, 142, 147, 160, 163, 214, 216.
 Hoog P. (de), 11.
 Hooghe R. (de), 65, 229.
 Hornes (comte de), 26.
 Houtman C., 87.
 Hove P. (Van den), voir Court P. (de La).
 Howitt W., 244.
 Huber U., 157.
 Hubert E., 159, 163 et n.
 Hutten G. (Van), 192.
 Huygens C., 198.

 Imbert J., 107, 226 et n.
 Irson C., 115.
 Ives G., 211 n.

 Jacob, 116.
 Jacobsz W., 202.
 Jacques Ier d'Angleterre, 179.
 Janet P., 153 n.
 Jansonius J., 203.
 Jansz V., 121.
 Jésus-Christ, 26, 66, 128, 130, 131, 149, 150, 153, 173, 174, 177, 178, 180, 182, 183, 208.
 Jones Davies M. T., 211 n.
 Juan d'Autriche, 31, 34-36.
 Judas, 149.
 Juvérial, 62.

 Kamphuizen D. R., 178.
 Kant, 7.
 Kelly J. T., 210 n.
 Keyser H. (de), 164.
 Knol J., 183, 184.
 Knuttel W. P. C., 45, 154, 189 et n., 196.

 Koerbagh A., 62, 65, 66, 160, 197, 220.
 Kolakowski L., 178.
 Krell J., voir Crell.
 Kruseman A., 197.
 Kühler W. J., 179 n., 181 et n.
 Kühnraht H., 196.

 La Bruyère, 248 et n.
 Laffemas B. (de), 208.
 Laffite J., 107.
 Laingui A., 5.
 La Marck G. (de), 29.
 Lancre P. (de), 257.
 Las Casas B. (de), 244.
 Laurent F., 159 n.
 Leeuw A., 203.
 Lefèvre-Pontalis A., 253 n., 261 n.
 Le Gouz de La Boullaye F., 46.
 Leicester (comte de), 39.
 Le Moine de L'Espine, 104.
 Le Pesant de Boisguilbert P., 205 et n., 267.
 Leusden, 173.
 Leymarie, 150.
 Linschoten J.-H. (Van), 87.
 Lionne (marquis de), 259.
 Loon J. (Van), 121.
 Lopez Suasso, 97.
 Lorraine (duc de), 105.
 Louis XIV, 65, 81, 82, 167, 191, 207, 225, 259, 261.
 Louvois, 260.
 Loysen I., 98.
 Luther 22, 125, 126.
 Luxembourg (duc de), 261.

 Mahomet, 158.
 Malvezin T., 83.
 Mammon, 148, 250, 252.
 Mandeville B. (de), 10, 238 n.
 Mandrillon J., 248.
 Mandrou R., 226.
 Marcellis, 111.
 Marcellus, 55.
 Margueron S., 5.
 Marnix P. (de), 24.
 Marx K., 70, 238 n., 249 et n., 252, 256.
 Mazarin, 56.
 Méchoulan E., 5.
 Méchoulan H., 69 n., 166 n., 171 n., 180 n.
 Médicis Marie (de), 129.
 Medigo J. (del), 202.

- Meinsma K. O., 66, 156, 160 n., 182 n.,
 183, 196 et n.
 Menassch ben Israël, 71, 149, 171,
 172, 174, 175, 194, 202, 203.
 Mendès D., 18.
 Meuvret J., 79, 83.
 Meyer J., 70 n., 77 n., 116 n., 121 n.,
 239, 256.
 Meyer L., 196.
 Michelet, 69.
 Milton, 174.
 Mirabeau, 41, 58, 59.
 Moïse, 166, 168, 173.
 Montchrestien A. (de), 81, 208.
 Montigny (baron de), 25.
 More T., 156, 224.
 Morineau M., 5, 193.
 Morteira S., Levi, 160, 166, 176, 180.
 Muller A., 11.
 Murriss R., 162, 163 n.
- Nassau Adolphe (de), 38.
 Nassau Frédéric-Henri (de), 54-56, 95,
 96, 138, 139.
 Nassau Louis (de), 23, 29, 32, 38.
 Nassau Maurice (de), 40, 45, 54, 89,
 101, 123, 124, 128, 129, 134-136,
 138, 141, 147, 164, 190.
 Neercassel, 163.
 Newton, 174.
 Nietzsche, 148.
 Nogent (comte de), 44, 45.
 North D. C., 172 n.
- Oetgens F. H., 51, 61.
 Oldenbarnevelt J. (Van), 55, 89, 123,
 124, 128, 129, 131-136, 138, 142,
 143, 147, 151, 163, 179, 190.
 Olivares (Conde-duque de), 41.
 Orange (maison d'), 54, 65, 67, 71, 123,
 142, 154, 156, 190, 257.
 Orange (prince d'), Guillaume I^{er} de
 Nassau dit le Taciturne, 15, 19, 20,
 22-27, 30-39, 44-46, 54, 135, 151,
 157, 158, 164.
 Orange-Nassau (princes d'), voir Nas-
 sau ou Guillaume.
- Osier J.-P., 169.
 Ostorodt, 179.
- Palamède, 164.
 Palatine (princesse), 105.
 Pança Sancho, 208.
- Parival J.-N. (de), 9, 158, 205, 206.
 Parme Marguerite (de), 19-22, 24, 25.
 Paul saint, 125.
 Paultre C., 210 n.
 Pauw A., 63, 198.
 Pauw R., 63, 88, 134, 137-139, 167.
 Péguy C., 248.
 Pélage, 125.
 Pellus-Kaplan M.-L., 61.
 Penso de la Vega J., 93, 94, 96-100,
 102, 103, 172.
 Pereyra A. I., 166, 175, 176, 232.
 Perre T. (Van de), 229.
 Petty W., 73.
 Philippe II d'Espagne, 15-23, 25, 26,
 30, 31, 33-40, 43, 46, 48, 54, 67,
 69, 86, 151, 199.
 Philippe III d'Espagne, 40, 135.
 Philippe le Bel, 79.
 Pie V, 26.
 Pike R., 223 n.
 Plancius P., 87, 147, 148, 255.
 Plantin C., 18.
 Platon, 62, 66, 68 n.
 Polman P., 160 n.
 Pomponne (marquis de), 207.
 Pontanus, 230.
 Poppen J., 61, 237.
 Posthumus N. W., 101, 191 n.
- Quichotte Don, 40, 184.
 Quinet E., 150, 257.
- Rachi, 203.
 Ratzel F., 250, 251.
 Razon M., 5.
 Reæl L., 243.
 Rembrandt, 11, 63, 85, 121, 149, 150,
 172, 205, 221, 238.
 Renault S., 256 n.
 Renneville R.-A.-C., 88 n.
 Requesens L. (de), 31-34.
 Ricard J.-P., 90, 118 et n.
 Ricard S., 76 n., 77 et n., 95, 238,
 247, 248 n.
 Richelieu, 41, 83, 111, 116, 208.
 Rieuwerts J., 196.
 Robbertsz R., 142.
 Rocolles J.-B. (de), 175 n.
 Rodolphe II de Habsbourg, 37.
 Rogier L. J., 164 n.
 Rois catholiques, 79.
 Roldanus C. W., 147 n., 148.
 Romeyn A. et J., 246 n.

- Rothkrug L., 82 n., 84 n.
 Rougier L., 250 n.
 Rousseau J.-J., 220, 249, 258 et n.
 Rovenius, 158.
 Ruyter (de), 164.
- Saavedra Fajardo D., 145.
 Saint-Evremond C. (de), 11, 52, 176.
 Salomon, 218, 226.
 Salomon H. P., 176 n.
 Salvador J., 227 n.
 Sarfatti de Pina, 172.
 Sartre J.-P., 177.
 Satan, 222, 226.
 Saumaise C., 71, 171, 172.
 Savary des Bruslons J., 75, 106 n.
 Sayous A. E., 55, 87, 88 n., 91, 93 n.,
 95, 97, 100, 170.
 Schama S., 52, 72 n., 231 n.
 Schlichting, 181.
 Séailles G., 153 n.
 Secretan C., 5.
 Selden J., 246.
 Sellin T., 215 n., 220.
 Sénèque, 245.
 Serrarius P., Serrurier dit, 174.
 Servet, 67, 153.
 Shakespeare, 249.
 Silvela, 70.
 Smith A., 252.
 Smith W. A. P., 163.
 Snouk A., 50.
 Socin F., 177, 184.
 Socrate, 257.
 Sombart W., 170.
 Sophocle, 249.
 Sorbière S., 44, 162.
 Soto D. (de), 208 et n.
 Spelman H., 224.
 Spiegel J. L., 214.
 Spierenburg P., 215 n., 218, 228, 229.
 Spinoza, 8, 10, 14, 45, 46, 49, 55, 58,
 60, 66, 68, 127, 135, 142, 146, 155
 et n., 169, 174, 177, 183, 190, 196,
 206, 207, 221, 228, 254 et n., 256
 et n., 257 et n., 260, 261 et n.
 Steen J., 11.
 Stoppa G. B., 148, 173, 181-183.
 Strada F., 18, 21, 30.
 Stuart Marie, 34.
 Stuarts, 118, 210, 211.
- Tacite, 62.
 Tawney R. H., 250 n.
- Teensma B. N., 167 n.
 Teligny (seigneur de), 39.
 Telle R., 143.
 Temple (Sir) W., 61, 67, 68 n., 151,
 161, 230, 234, 235.
 Thierry J., 50.
 Thomas R. P., 172.
 Toledo Fadrique (de), 30.
 Trigland, 153.
 Tromp, 164.
 Tudors, 210.
 Tulp N., 61, 238.
 Turenne, 139.
- Unamuno, 187.
 Usselinx W., 133, 134, 137, 141.
 Uytenbogaert J., 128-131, 139.
- Valckenier, 62, 241.
 Valentyn F., 198.
 Varenius B., 253.
 Verhulst R., 164.
 Vermeer 11, 198.
 Vigié M., 225 n.
 Vitoria F. (de), 244, 246.
 Vivès L., 208.
 Vleggeert J. C., 240 n.
 Voetius G., 71, 143, 159.
 Vondel, 163, 164.
 Vorstius, 179.
 Vossius D., 202.
 Vossius I., 163, 198, 253.
 Vossius (famille), 175.
 Vries S. (de), 206.
- Wagenaar J., 234 n.
 Wallerstein, 255.
 Weber M., 71 et n., 171, 252 et n.
 Wicquefort A. (Van), 50, 57, 261.
 Wilson C., 81.
 Wirth M., 250.
 Wiszowaty A., 184.
 Witsen C. J., 61.
 Witt J. (de), 55, 63, 65, 80, 253, 260.
 Witt (frères de), 65.
 Woidowski, 179.
 Wrightson K., 225 n.
- Zerah ben Nathan de Troki, 202.
 Zevi Sabbataï, 174.
 Zezen (von), 99.
 Zoet J., 183.
 Zumthor P., 198 n.

Table des matières

Avertissement	7
Introduction	9
Repères et conjoncture : la naissance d'une nation	15
Amsterdam et son gouvernement	43
Les vertus du marchand et de la marchandise	73
Comment la liberté résista à une erreur de calcul	123
Liberté de conscience et liberté de religion	145
L'écrit et la liberté	187
Pauvreté, délinquance et répression	205
Argent et liberté	237
Bibliographie	263
Index onomastique	273

Table des matières

7	Avertissement
9	Introduction
15	Rapports et conjoncture : la naissance d'une nation
43	Amsterdam et son gouvernement
73	Les vertus du marchand et de la marchandise
158	Comment la liberté résiste à une erreur de calcul
145	Liberté de conscience et liberté de religion
187	L'écrit et la liberté
202	Paix, liberté, indépendance et répression
237	Algérie et liberté
263	Bibliographie
278	Index onomastique

Questions

OUVRAGES PARUS

Paul Aronson Science et affirmations. Éthique et liberté

Paul Aronson, Christophe Grégoroff Controverses autour de l'ontologie du droit
(sous la direction de)

Jean Bodin Essai de droit universel

André Breton Histoire naturelle

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France

73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme

Mars 1990 — N° 35 323

Jérôme Charbonnet

Dominique Colas L'État de droit

(sous la direction de)

(sous la direction de) L'État et les corporations

(sous la direction de)

Lucie Colletti La déesse de marianne

Louis Dupoux Histoire culturelle de l'Allemagne
1618-1890

René Frydman L'irréductible Adèle de naissance

Jacques Georget Contradictions de la Chénobios. Anti-manuel de droit public

Simplice Goyard-Fabre et René Séve Les grandes questions de la philosophie du droit

Arthur Krieger La race perdue

Odile Marcel Une éducation française

Lilly Marou Une enfance stalinienne

Henry Michoulin Amsterdam au temps de Spinoza.
Argent et liberté

Chantal Milon-Dohal Essai sur le pouvoir occidental

André Naher Faust et le Maharal de Prague

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
25, avenue René-Henri, 41100 Vendôme
Mars 1990 — N° 25 328

Questions

OUVRAGES PARUS

- | | |
|---|--|
| Paul Amselek | Science et déterminisme. Ethique et liberté |
| Paul Amselek,
Christophe Grzegorzcyk
(sous la direction de) | Controverses autour de l'ontologie du droit |
| Jean Bodin | Exposé du droit universel |
| André Bourguignon | L'homme imprévu. Histoire naturelle de l'homme - 1 |
| Janine Chanteur | De la guerre à la paix |
| Dominique Colas | Le léninisme |
| —
(sous la direction de) | L'Etat de droit |
| —
(sous la direction de) | L'Etat et les corporatismes |
| Lucio Colletti | Le déclin du marxisme |
| Louis Dupeux | Histoire culturelle de l'Allemagne 1919-1960 |
| René Frydman | L'irrésistible désir de naissance |
| Jacques Georgel | Contradictions de la Cinquième. Anti-manuel de droit public |
| Simone Goyard-Fabre
et René Sève | Les grandes questions de la philosophie du droit |
| Arthur Kriegel | La race perdue |
| Odile Marcel | Une éducation française |
| Lilly Marcou | Une enfance stalinienne |
| Henry Méchoulan | Amsterdam au temps de Spinoza. Argent et liberté |
| Chantal Millon-Delsol | Essai sur le pouvoir occidental |
| André Neher | Faust et le Maharal de Prague |

Marie-Laurence Netter	La Révolution française n'est pas terminée
Steven Seidman	Le libéralisme et les origines de la théorie sociale en Europe
René Sève	Leibniz et l'Ecole moderne du droit naturel
Franck Tinland	Droit naturel, loi civile et souveraineté à l'époque classique
Michel Villey	Le droit et les droits de l'homme (2^e éd.)
—	Questions de saint Thomas sur le droit et la politique

OUVRAGES A PARAITRE

Gérard Duprat (sous la direction de)	Connaissance du politique
Arnold A. Rogow	Thomas Hobbes. Un radical au service de la Réaction
Bernard Bourgeois	Philosophie et droits de l'homme, de Kant à Marx

Face aux réquisitoires contre l'argent au nom de la liberté, nous avons voulu montrer comment l'argent a permis à la liberté de s'installer et comment il a veillé sur elle à partir d'un exemple et non d'un modèle : Amsterdam au temps de Spinoza.

La ville a été le laboratoire de l'argent dans sa modernité et celui des libertés dans leur diversité. Grâce au lien circulaire entre argent et liberté, Amsterdam, après la première révolution européenne qui enfante la République des Provinces-Unies à la fin du XVI^e siècle, est seule capable dans le monde d'éradiquer le despotisme, la tyrannie, le fanatisme, bien avant les exigences de 1789 ; elle a permis de faire entendre les voix de Descartes et de Spinoza que nous ne cessons encore d'interroger.

Mais doit-on pour autant confondre argent et liberté, fin et moyens ? Amsterdam a-t-elle été fidèle à cette volonté de liberté honnie par les rois et les prêtres mais qui a sauvé des milliers de victimes de la violence et de l'intolérance ?

Il appartient au lecteur de juger ce que la ville a fait de son argent et de sa liberté à l'heure où la République vit son siècle d'or, et de ne pas oublier que le regard sur le passé n'est jamais neutre.

Directeur de Recherche au CNRS, Henry Méchoulan est Docteur ès Lettres, Docteur de l'Université de Salamanque et membre correspondant de l'Académie royale des Sciences morales et politiques de Madrid.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique — Coraline Mas-Prévoist
Programme de génération — Louis Eveillard
Typographie — Linux Libertine, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia — Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit — dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.